

RÈGLEMENT DES LOCATIONS



Les prix sont indiqués par jour indépendamment de l'heure d'entrée.
Le jour de départ sera aussi calculé, si le départ aura lieu après 10 h.

PAIEMENT

Afin de réserver une location, des arrhes (50% du total) seront demandés par virement bancaire. En cas d'annulation, les arrhes seront rendus de cette façon:

- jusqu'à 60 jours avant l'arrivée: 100%
- jusqu'à 30 jours avant l'arrivée: 50%

Au-delà de ce terme le remboursement n'aura plus lieu.

ARRIVEE Les locations sont disponibles à partir de 15.00 h et jusqu'à 22.00 h .

À l'arrivée les clients sont priés de donner toutes les pièces d'identité pour l'enregistrement comme prévu par la loi.

Il est obligatoire de communiquer toutes les personnes séjournant par le biais d'un document d'identité.

Les transgresseurs devraient abandonner immédiatement le logement.

À l'arrivée, un bracelet d'identification sera remis pour être retourné au départ. Le bracelet doit être porté tout au long du séjour afin d'assurer la sécurité à l'intérieur du camping et d'empêcher l'accès à des étrangers.

En cas de retard le logement reste à disposition du client jusqu'à 10.00 h du lendemain.

L'entier solde de la période réservée doit être effectué au moment de l'arrivée au camping.

CAUTION

A l'arrivée il faut verser une caution de € 100,00 en espèces, qui sera rendue au départ après état des lieux. En cas de dommages et/ou de non nettoyage, la caution ne sera pas rendue entièrement.

COMMENT LAISSER LES LOGEMENTS AU DEPART

- FRIGIDAIRE: éteint, décongelé, propre et avec la porte ouverte
- COUVERTURES ET OREILLERS: pliés et mis en ordre sur le lits
- INVENTAIRE: propre et essuyé
- CUISINE: microondes, évier, réchaud propres et secs
- SALLE DE BAINS: sol propre et lavé

DANS LE CAS DE NON-NETTOYAGE OU DE DOMMAGES, LA CAUTION NE SERA PAS RENDUE ENTIEREMENT.

DEPART Le jour du départ les locations doivent être libérées avant 10.00 h.

L'arrivée retardée ou le départ anticipé entraînent le paiement de toute la période réservée même quand l'emplacement est reloué. L'arrivée anticipée ne comporte pas l'autorisation à un départ anticipé.

ANIMAUX

Les animaux ne sont pas admis (sauf où différemment indiqué).

Les transgresseurs devraient abandonner immédiatement le logement sans droit de remboursement.

La direction se réserve le droit d'exclure du camping, ceux qui ont été responsables de harcèlement ou de vandalisme.

L'ACCÈS AU CAMPING COMPREND L'ENTIÈRE ACCEPTATION ET L'OBSERVATION DES CONDITIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS.

RÈGLEMENT DES EMPLACEMENTS



PAIEMENT

Afin de réserver une location, des arrhes (30% du total) seront demandés par virement bancaire.

En cas d'annulation, les arrhes seront rendus de cette façon:

- jusqu'à 60 jours avant l'arrivée: 100%
- jusqu'à 30 jours avant l'arrivée: 50%

Au-delà de ce terme le remboursement n'aura plus lieu.

ARRIVEE

Les emplacements sont disponibles à partir de 12.00 h à 13.00 h et des 15.00 h à 22.00 h .

À l'arrivée les clients sont priés de donner toutes les pièces d'identité pour l'enregistrement comme prévu Par la loi. Il est obligatoire de communiquer toutes les personnes séjournant par le biais d'un document d'identité. **Les transgresseurs devraient abandonner immédiatement le logement .**

À l'arrivée, un bracelet d'identification sera remis pour être retourné au départ. Le bracelet doit être porté tout au long du séjour afin d'assurer la sécurité à l'intérieur du camping et d'empêcher l'accès à des étrangers.

En cas de retard l'emplacement reste à disposition du client jusqu'à 10.00 h du lendemain.

L'entier solde de la période réservée doit être effectué au moment de l'arrivée au camping.

DEPART

Le jour du départ les emplacements doivent être libérées avant 12.00 h.

L'arrivée retardée ou le départ anticipé entraînent le paiement de toute la période réservée même quand l'emplacement est reloué. L'arrivée anticipée ne comporte pas l'autorisation à un départ anticipé.

ANIMAUX

Les animaux sont les bienvenus dans notre village de vacances, en laisse et pas sur la plage or dans la piscine.

VISITEURS

L'accès pour les visiteurs est possible après le dépôt d'une pièce d'identité à l'accueil. Pour la visite un prix d'entrées sera demandé selon les prix indiqués à l'accueil. La direction peut bloquer l'accès aux visiteurs.

MINEURS

Les adultes sont responsables de la conduite de ses enfants ou bien des mineurs qui leur sont confiés. Les mineurs doivent toujours être accompagnés d'un adulte.

La direction se réserve le droit d'exclure du camping, ceux qui ont été responsables de harcèlement ou de vandalisme.

L'ACCÈS AU CAMPING COMPREND L'ENTIÈRE ACCEPTATION ET L'OBSERVATION DES CONDITIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS.